

## INFO FLASH !

Un service gratuit dont nos administrés peuvent bénéficier :

La **CAUE** (architecte conseil) assure une permanence dans les locaux d'Octeville sur mer 2 fois par mois. Ils peuvent aborder différents points : l'architecture de maison, l'intérieur de la maison, les extensions, les aménagements, les talus...

La démarche pour avoir rdv : les administrés contactent M<sup>me</sup> Brunneval Aline (02 35 19 43 15), Communauté urbaine d'Octeville sur mer et elle leur donnera un rdv dans leur local (rue auguste huart à Octeville, dans la gendarmerie).



*✂*

**Caféocéane**  
Offre spéciale valable jusqu'au 30 juin 2021  
Sur présentation de ce bon  
dès 20 € d'achats  
sur le marché de Mannevillette  
Caféocéane vous offre 2 mugs ou 4 tasses



*Vous souhaitez paraître dans la gazette de Mannevillette ?*

**CONTACTER-NOUS AU 02 35 20 20 05**

# LA GAZETTE

## Mannevillette



### Le mot du Maire



Mannevillettaises,  
Mannevillettais,

Il y a un an, vous

nous avez élu pour gérer notre commune, un an de belles rencontres, un an d'apprentissage, un an de gestion, une aventure exceptionnelle et ceci avec les conditions sanitaires que vous connaissez.

Comme vous pouvez l'imaginer, rien est simple, c'est un travail journalier important que nous ne pourrions réussir sans l'appui de tous, les élus, les employés et maintenant la Communauté Urbaine.

Bravo à toute l'équipe pour l'excellent travail réalisé pendant cette première année de mandat.

Nous en sommes aujourd'hui aux projets, les premiers vont voir le jour rapidement, vous nous les avez demandé, le préau de l'école, le city stade et non prévu un cabinet infirmier à Mannevillette (oh combien important actuellement).

Notre objectif, se sentir bien à Mannevillette et vous apporter de nouveaux services.

En espérant vous retrouver rapidement sans contraintes sanitaires.

Prenez soins de vous.

**Patrick Fontaine**

**Notre site internet : [www.mannevillette.fr](http://www.mannevillette.fr)**

## INFOS DE LA COMMUNE

### CCAS

Nous connaissons depuis 1 an une situation difficile dans notre pays, cette situation peut et va certainement entrainer chez certains de nos concitoyens des difficultés de tout ordre. C'est pour cela que la commission du CCAS de Mannevillette tient à vous informer.

#### Qu'est-ce que le CCAS ?

Le **CCAS** est le **C**entre **C**ommunal d'**A**ction **S**ociale.

Le CCAS est une commission de notre commune qui permet de mettre en place et d'organiser des actions sociales au profit des habitants de Mannevillette. Ainsi, le CCAS a pour mission de mettre en place des aides ponctuelles, donner un temps d'échange pour évaluer la situation financière, guider vers des structures (banque de France, plan de surendettement etc).

Pour y parvenir, le CCAS possède une double fonction : Accompagner l'attribution de l'aide sociale légale

(instruction de dossiers de demande, aide aux démarches administratives) et fournir l'aide sociale facultative (aide alimentaire) et d'autres aides concernant la vie courante (eau, électricité, cantine ect)

Si vous rencontrez des difficultés dans cette période troublée, n'hésitez pas à contacter le CCAS de notre commune, en prenant rendez-vous avec madame la secrétaire de mairie, vous serez reçus par MR le maire ou l'adjoint en charge de cette commission qui discutera de votre situation en toute discrétion et simplicité.

#### La commission CCAS de Mannevillette

### INSCRIPTION SCOLAIRE

Les dossiers d'inscriptions scolaires sont à retirer à l'école du « **CLOS PERRINE** »  
Une fois rempli, ceux-ci sont à déposer à la mairie.

#### Nid de frelon asiatique :

1. Déclarer ce nid à la mairie
2. Déclarer sur le site du département le nid : [www.frelonasiatique76.fr](http://www.frelonasiatique76.fr)
3. Choisir votre intervenant (sociétés qui exercent les travaux)
4. Le déclarer au département
5. Si besoin d'info complémentaire appeler le 02 77 64 57 76



#### Nid de guêpe : Déclaration à la mairie

### JARDINS FLEURIS

Si la situation sanitaire le permet le concours des Jardins Fleuris aura lieu cette année. Vous trouverez les bulletins d'inscription :

Sur notre site Internet [www.mannevillette.fr](http://www.mannevillette.fr) dans la rubrique Actualité.

À l'accueil de la mairie

Les bulletins sont à déposer à la mairie avant le 15/06/2021.



## LES NOUVEAUTÉS

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'**ouverture prochaine d'un cabinet infirmier** à Mannevillette.

M<sup>me</sup> PAIN Elise ouvre son cabinet infirmier pour des soins à domicile et au cabinet à compter du 12 Avril 2021.

Une **permanence** pour les soins au cabinet sera effectuée de **8 h 15 à 8 h 45 du lundi au vendredi**.

Vous pouvez dès à présent contacter M<sup>me</sup> PAIN Elise au **06 27 14 31 35**

L'adresse du cabinet : **45 rue d'Estouteville résidence Magna villa apt 1101**



Éric CHÉDORGE

06 87 25 60 70

Tél/fax. 02 35 30 80 12  
apv.automatismes@gmail.com

1 rue de la Forge - 76290 MANNEVILLETTE

Volets roulants  
Portails  
Stores  
Portes de garage  
Alarmes  
Détecteurs de fumée  
Interphones...



VENTE ET REPARATION  
DE MATERIEL DE MOTOCULTURE

MONTIVILLIERS ZONE DU CENTRE EQUESTRE 02 32 79 50 50